

## Un photographe s'installe à Tiffaugès

Éric Hillairet, photographe portraitiste Teiphalien, vous propose ses services à partir du 15 janvier 2017.

- Prises de vue en extérieur et à domicile.
- Photos d'identité à domicile.
- Prises de vue style studio à domicile (matériel de studio mobile).

Pour tous renseignements appelez le 06.37.48.36.78  
courriel : e.hillairet.photographies@gmail.com

## Recensement

Voici les recenseurs qui vont bientôt commencer leur travail à Tiffaugès. Merci de leur réserver le meilleur accueil.



Annie Boudeau



Delphine Mouillé



Richard Flore



## Grande collecte de papiers

L'école Notre-Dame de Tiffaugès met en place une collecte de papiers pour financer la classe découverte des enfants de Ce2-Cm1 et Cm2

du samedi 4 Mars 2017  
au dimanche 12 Mars 2017



La benne sera disponible sur le parking de la MARPA

- Le principe est simple : plus nous remplissons la benne, plus nous récoltons d'argent pour financer le voyage.
- Nous comptons sur vous pour participer activement à ce challenge. Parlez en autour de vous : famille - voisins - travail.
- Conservez dès maintenant : journaux-papiers imprimés-magazines livres-annuaires-catalogues-publicité-enveloppes

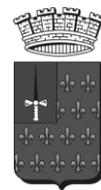
## Ville de Tiffaugès

Mairie : 5, place Gilles de Rais – B.P. 4 – 85130 Tiffaugès – téléphone : 02 51 65 72 25 – fax : 02 51 65 73 31

Courriel : mairie@tiffauges.fr – site Internet : www.tiffauges.fr

Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 9 H à 12 H 30, mercredi de 15 à 18 H

Permanence des élus : mardi et samedi de 10 à 12 H. Vendredi après-midi sur rendez-vous.



# Le Teipha'lien

bulletin municipal de Tiffaugès – janvier 2017

## Meilleurs vœux



Vous êtes tous conviés aux vœux du Maire et du Conseil Municipal le **vendredi 13 janvier 2017**, à **19 heures** à la **salle polyvalente**.

Un récapitulatif succinct de 2016 et les projets pour 2017 vous seront présentés.

Nous en profiterons pour féliciter et récompenser les lauréats de « Paysage de votre Commune », les Teiphaliens ayant été remarquables cette année.

**Nous comptons sur votre présence à tous !**



## Paysage de votre commune

Félicitations à nos six lauréats de l'édition 2016, ceux-ci seront récompensés le 13 janvier 2017 lors des vœux de la Municipalité.

**Pour l'édition 2017, il sera demandé aux jardiniers qui sont candidats de s'inscrire en Mairie.**

Le 19 novembre a eu lieu le **troc aux plantes**, pour cette presque première édition un peu timide, les jardiniers sont venus échanger conseils et plantes dans une ambiance conviviale. Les quelques plantes qui restaient en fin de matinée ont été plantées dans le jardin de la Mairie.

Vous pouvez déjà penser à faire des semis pour la prochaine édition qui aura lieu le **samedi 18 novembre 2017**.

## Travaux en cours

Du fait des travaux sur le transformateur électrique de la place Gilles de Rais, **des coupures électriques affecteront l'ensemble de la commune :**

- le 13 janvier de 9h15 à 15h30

- le 27 janvier de 8h30 à 15h

La démolition du transformateur actuel de la place Gilles de Rais se fera semaine 5. Il ne faudra **pas stationner aux alentours du chantier** à cette période.

Les **travaux de l'ancienne Mairie** débuteront dès le 3 janvier.

## L'école Cousteau navigue sur les flots !



**ECOLE PUBLIQUE** Notre escale gastronomique passée, nous sommes partis visiter l'architecture grecque. Le temps d'une journée, les 3 classes se sont mélangées et ont réalisé des sculptures représentant l'art des temples et des belles maisons grecques.

Ce fut aussi l'occasion de façonner une vasque qui permettra d'accueillir notre flamme lors des jeux olympiques de fin d'année scolaire, où l'école affrontera les correspondants de l'école des Epesses.

L'école continue son projet sur le Vendée Globe en suivant la course des skippers. Les trois classes ont pris le départ de la course virtuelle du Vendée Globe. Cette course permet un échange entre les classes et entre les élèves. Qui sortira vainqueur ?

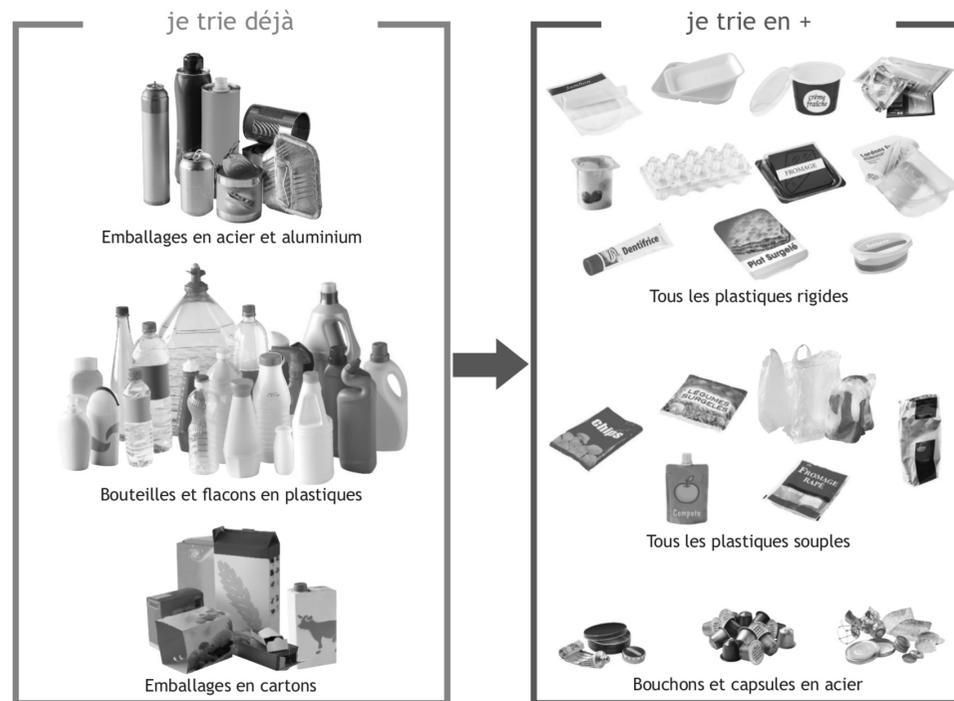
École Jacques-Yves Cousteau 02 51 65 76 64  
ou ce.0850598n@ac-nantes.fr



## Collecte des déchets : ce qui change en janvier

À partir du 1er janvier 2017, le Pays de Mortagne fait évoluer son dispositif de collecte des déchets ménagers :

- vous pourrez trier tous les emballages,
- la collecte des ordures ménagères se fera tous les 15 jours,
- la redevance sera plus incitative.



Depuis la mise en place de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères, les usagers présentent leurs bacs en moyenne une fois par mois. À compter du 1er janvier 2017, pour optimiser les tournées, la collecte des bacs à ordures ménagères s'effectuera tous les 15 jours.

Vous pouvez vous référer au **calendrier 2017** qui a été distribué dans votre boîte aux lettres en décembre.

Le calcul de la redevance sera simplifié : votre facture sera composée d'une part fixe annuelle (l'abonnement annuel d'accès au service) et d'une part variable (nombre de présentations de bacs et/ou d'ouvertures de tambours réellement effectuées).

Les usagers peuvent accéder à leurs comptes personnels via le site Internet du portail web Ecocito qui permet de suivre toutes leurs données : nombre de levées de bacs ou d'ouvertures de tambours, de passages en déchetterie...

## Portes ouvertes des deux écoles

C'est l'école **Jacques-Yves Cousteau** qui ouvrira ses portes la première, le **samedi 21 janvier de 9h30 à 12h**. Les inscriptions pourront se faire pour l'année scolaire 2017/2018, ainsi que la découverte des lieux et de l'équipe pédagogique.

Si vous ne pouvez pas venir, il est possible de contacter la directrice au 02 51 65 76 64 ou ce.0850598n@ac-nantes.fr

L'école privée **Notre-Dame de Tiffauges** ouvrira ses portes à son tour le **vendredi 27 janvier 2017 de 18h à 20h**.

Inscriptions ouvertes pour les enfants nés entre le 1er janvier 2014 et le 31 août 2015. Contact 02 51 65 72 34 ou endtiffauges@wanadoo.fr

## Vide-grenier du judo

Le désormais traditionnel vide-grenier du judo se tiendra à la salle des sports le **26 février 2017**.



Il y aura cette année des stands en extérieur et en intérieur.

Renseignements au : 02 51 65 75 70 ou jctg@hotmail.fr - Adresse : J.C.T.G 5 Hameau du Puy Pelé 85130 TIFFAUGES

## Exposition de peinture



L'association **Malibu couleurs** exposera ses travaux à la MARPA les **25 et 26 mars 2017**.

Réservez d'ores et déjà la date pour venir admirer leur travail.

## Conseil municipal du 3 novembre 2016

Le procès-verbal complet du Conseil est disponible sur le site Internet [www.tiffauges.eu](http://www.tiffauges.eu)

**Présents :** M. BLANCHET, Maire, M. BROCHU, Mme BRÉMOND, M. GOURDON, Mmes Et MM GUILLET, GREFF, JOSSE, PAVAGEAU, POUPELIN, ROUZIÈRE, TROPÉE,

**Absents excusés :** Mmes GIRAUDET, ARNOU, M. MICHINEAU,

**Procurations :** Mme GIRAUDET à Mme TROPÉE, M. GREFF à M. GOURDON  
**Secrétaire de séance :** M. ROUZIÈRE

1 - MARCHÉ POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ANCIENNE MAIRIE  
Le montant total des travaux est estimé à 356 562,06 euros H.T. (montant total avant perception des aides de la Communauté de communes, du SYDEV et de la Région) et réparti selon les attributaires suivants :

Désignation du lot	Nom du candidat retenu	Montant en euros H.T.
Lot 1 Maçonnerie	BILLEAU – 85500 CHAMBRETAUD	75 576,06 €
Lot 2 Menuiserie extérieure	CMA – 85130 TIFFAUGES	58 599,40 €
Lot 3 Menuiserie intérieure	CMA – 85130 TIFFAUGES	29 760,27 €
Lot 4 Isolation cloisons sèches	AFLUX PLAK – 85500 BEAUREPAIRE	38 603,61 €
Lot 5 Carrelage	JOURNAUD – 85510 LE BOUPERE	10 414,27 €
Lot 6 Sols collés	ABC – 85000 MOUILLERON LE CAPTIF	6 204,00 €
Lot 7 Plafonds suspendus	TECHNI PLAFONDS – 85290 MORTAGNE SUR SEVRE	8 082,73 €
Lot 8 Peinture	PELGROM – 85601 MONTAIGU	24 069,30 €
Lot 9 Plomberie chauffage	HUMEAU – 85590 LES EPESSES	60 650,51 €
Lot 10 Electricité	BERNARD – 85280 LA FERRIERE	44 601,91 €

Mme Anita ARNOU ne prend pas part au débat ni au vote.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser M. le Maire à signer le marché et réaliser toute opération relative à ce dossier.



L'Hiver approche...

FAITES DES TRAVAUX CHEZ VOUS GRÂCE AU PROGRAMME

HABITER MIEUX

VOUS ETES PROPRIETAIRE OCCUPANT ?

VOUS SOUHAITEZ ENGAGER DES TRAVAUX

DE RENOVATION ENERGETIQUE

Bénéficiez\* de 35% à 50% de subvention !

\*soumis à condition de ressources / AUIH

Contactez la Plateforme de Rénovation Info Service

02 51 44 78 78

Permanence à la Communauté de communes : le 4<sup>ème</sup> vendredi de 10 H à 12 H





## Conseil municipal du 17 novembre 2016

Le procès-verbal complet du Conseil est disponible sur le site Internet [www.tiffauges.eu](http://www.tiffauges.eu)

**Présents :** M. BLANCHET, Maire, M. BROCHU, Mme BRÉMOND, M. GOURDON, Mmes Et MM. GUILLET, GREFF, JOSSE, PAVAGEAU, POUPELIN, ROUZIERE, TROPÉE,  
**Absents excusés :** Mmes GIRAUDET, ARNOU, MM. MICHINEAU, PROVOST  
**Procuration :** Mme ARNOU à Mme TROPEE  
**Secrétaire de séance :** M. GREFF

### 1 - PRÉSENTATION DU SERVICE TECHNIQUE MUTUALISÉ

#### Rappel des objectifs :

- Volonté d'un maintien d'un service de proximité
- Rationalisation des services et maîtrise financière des dépenses
- Evolution des compétences et professionnalisation des agents

#### Démarche :

- Recrutement et Mise à disposition d'un Directeur des Services Techniques pour élaborer la réflexion sur la réorganisation
- Mise en place d'un service technique mutualisé

Création du service technique commun par le transfert des agents à la Communauté de Communes en janvier 2017.

### 2 - CONVENTION ANNUELLE DU RESTAURANT SCOLAIRE

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 11 voix POUR et 1 CONTRE, décide d'approuver la convention annuelle du restaurant scolaire.

### 3 - CONVENTION TRAVAUX NEUFS D'ÉCLAIRAGE - LES ÉRONDES 4

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention du SYDEV pour des travaux neufs d'éclairage pour un montant de 7 003,00€.

### 4 - FONDS DE CONCOURS ATTRIBUÉ PAR LA COM. DE COMMUNES

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter un fonds de concours à hauteur de 111 055,00 euro pour assurer les travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'ancienne mairie.

### 5 - MODIFICATION N°17 DES STATUTS DE LA COM. DE COMMUNES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne pour procéder à une mise en conformité des statuts et des compétences obligatoires et optionnelles avec les dispositions législatives introduites par la loi NOTRe et devant entrer en vigueur au 1er janvier 2017.

### 6 - SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD (AFFAIRE KLEIN)

Dans le respect des intérêts des deux parties et après concessions réciproques, les parties ont décidé de régler à l'amiable le litige. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les termes du protocole d'accord transactionnel.



# NovaliSs, toujours plus proche de vous

Implantée sur les pays de Mortagne sur Sèvre et des Herbiers, l'association NovaliSs oeuvre pour l'emploi sur son territoire.  
Retour sur une année 2016 pleine d'actions...

### Des relais dans chacune de vos communes

Le Conseil d'Administration de notre association est composé d'élus et de bénévoles issus de vos 19 communes. Au plus près de vos besoins, ils vous écoutent, vous orientent et sont votre contact de proximité.

### Un nouveau site internet pour mieux vous informer

Vous donner toutes les informations dont vous avez besoin, c'est aussi cela notre mission. C'est pourquoi, nous avons travaillé à la mise à jour de notre site internet. Pour vous, nous l'avons voulu plus coloré, plus fonctionnel, plus actuel... et visualisable sur ordinateur, tablette ou smartphone.

Rendez-vous sur [www.novaliss.fr](http://www.novaliss.fr)

### Une page Facebook pour être au courant des dernières actualités

Vous faire partager les moments forts de notre association, notre page Facebook est connectée avec vous.

A aimer et partager sans modération: [www.facebook.com/ovalissemploi](http://www.facebook.com/ovalissemploi).

### Un nouvel espace pour mieux vous accueillir

A partir de fin décembre, retrouvez-nous dans nos nouveaux bureaux, rue des Arts aux Herbiers (Place des Droits de l'Homme). Un espace plus grand et plus accessible pour être toujours plus proche de vous.

### La déléguée de Tiffauges :

- Monique GIRAUDET

### NovaliSs en quelques chiffres...

- 200 salariés accompagnés
- 27 postes en équivalents temps plein
- Un chiffre d'affaires de plus de 700 000 €



### CANDIDATS

Vous recherchez un emploi ?  
NovaliSs recrute.

### PROFILS ACTUELLEMENT RECHERCHÉS :

Restauration collective, plonge et aide en cuisine, nettoyage et entretien de locaux ou encore, aide à la personne.



### PARTICULIERS

Vous avez besoin d'aide ?  
Ayez le réflexe NovaliSs.



### PROFESSIONNELS

Vous soutenez les emplois solidaires ?  
NovaliSs est là.

**NovaliSs à votre écoute...**  
(nouvelle adresse à partir de fin décembre)  
6 rue des Arts  
85500 LES HERBIERS  
Tél : 02.51.67.05.56  
[www.novaliss.fr](http://www.novaliss.fr)



## Conseil municipal du 15 décembre 2016

Le procès-verbal complet du Conseil est disponible sur le site Internet [www.tiffauges.eu](http://www.tiffauges.eu)

Présents : M. BLANCHET, Maire, M. BROCHU, Mme BRÉMOND, M. GOURDON, Mmes Et MM. ARNOU, GIRAUDET, PAVAGEAU, POUPELIN, PROVOST, ROUZIERE,  
Absents excusés : Mmes Marie Noëlle GUILLET, Magali JOSSE, Chrystèle TROPEE, MM. Romuald GREFF, Éric MICHINEAU.  
Procuration : Marie Noëlle GUILLET à Véronique POUPELIN, Magali JOSSE à Jean-Luc BROCHU, Chrystèle TROPEE à Monique GIRAUDET, Eric MICHINEAU à Eric PAVAGEAU  
Secrétaire de séance : Jean-Luc BROCHU

### 1 - DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS

- Alarme intrusion École Publique JY COUSTEAU : 4643,06 € H.T.
- Lave-Vaisselle pour le périscolaire : 299,90 € H.T.

### 2 - CRÉATION D'UN SERVICE TECHNIQUE COMMUN

Les Communes de Tiffauges et de la Gaubretière ont entamé dès 2015 des discussions à propos de l'organisation de leurs services techniques. Compte tenu de la pyramide des âges des deux services et des nécessités de réorganisation liées notamment à l'absence de responsable de service, les Communes ont envisagé un dispositif commun mutualisé. Il a été décidé que la Communauté de Communes procéderait au recrutement d'un responsable technique mis à disposition pour une durée de 6 mois, auprès des Communes : 50% La Gaubretière, 25% Tiffauges, 25% Communauté de Communes.

La phase d'expérimentation ayant été jugée concluante, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver la convention constitutive d'un service commun technique entre La Gaubretière, Tiffauges et la Com. de Communes.

### 3 - RECRUTEMENT DES AGENTS RECENSEURS

Tiffauges est sur la liste des communes qui doivent recenser la population en 2017. La nomination de trois agents recenseurs est approuvée à l'unanimité.

### 4 - CRÉATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE.

Il est dans l'intérêt général de faire fonctionner dans la commune un service de bibliothèque municipale. Ce service existe déjà dans la commune sans que la matérialisation administrative ait été effectuée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la création officielle du service de bibliothèque municipale, et la prise en charge des frais de déplacement des bénévoles lorsqu'ils dépassent 50 kilomètres.

### 5 - AVENANT A LA CONVENTION ETUDES AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le CCU a pour objectif d'encourager les communes à s'engager dans une approche globale de développement et d'aménagement de leur centre-bourg. Les études sont financées au taux de 30 % dans la limite globale de 30 000 € H.T., le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver un avenant visant à y inclure le financement de nouvelles études liées à la maîtrise d'oeuvre.

### 10 - DIVERS

- Pour les procurations lors des élections présidentielles et législatives de 2017, un rappel de la procédure à suivre sera fait dans le prochain bulletin municipal.
- Le transport solidaire est toujours en suspens par manque de bénévoles.

## Conseil municipal du 17 novembre 2016 (suite)

### 7 - CADEAU DE DÉPART D'UN AGENT

Afin de pouvoir offrir des cadeaux au personnel communal, il est nécessaire de prendre une délibération en ce sens, sur demande du Trésor Public. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le principe d'un cadeau offert aux agents aux agents quittant la collectivité dans la limite de 220 €.

### 8 - PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Le rapport annuel 2015 réalisé par Vendée Eau sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable a été présenté au Conseil, qui décide à l'unanimité d'approuver le rapport 2015 de Vendée Eau.

### 9 - PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif est présenté au Conseil Municipal, qui décide d'approuver le rapport 2015 réalisé par le S.I.A. La Gaubretière.

## Foyer des jeunes

Le Foyer des jeunes de Tiffauges va entamer la nouvelle année 2017 et sera heureux de vous accueillir pour participer aux différentes activités proposées dans l'année.

- Les inscriptions sont possible dès maintenant au local du foyer des jeunes tous les samedis après-midis (10 €)

- Soirée raclette + animations au local du foyer le 14 janvier (soirée d'intégration pour commencer la nouvelle année)

- Sortie à l'Autre Usine pendant les vacances de février

- Vente de croissants au profit du Téléthon

Pour tout renseignement contactez-nous sur la page Facebook : Foyer des jeunes de Tiffauges ou [piout@lycee-chamblanc.net](mailto:piout@lycee-chamblanc.net)

## Zumba

Un peu de sport pour bien démarrer l'année !

**Dimanche 29 janvier 2017**, l'association de fitness et gym douce organise une **zumba géante** à la salle polyvalente de Tiffauges **de 10h à 12h**. Ouverture des portes dès 9h30.

Au programme, 1h de strong by zumba (mouvements de fitness sur un rythme de musique), 15 min de goûter, boisson, fruits, chocolats et 45 min de zumba !

Sur réservation : 5 € par adulte, 3 € pour les moins de 16 ans, gratuit pour les moins de 6 ans. Sur place : 8 € par adulte, 5 € pour les moins de 16 ans, gratuit pour les moins de 6 ans.

Inscription par e-mail avant le jeudi 26 janvier : [gym.tiffauges@orange.fr](mailto:gym.tiffauges@orange.fr)

## Enquête Publique SCoT Bocage Vendéen



Le SCOT détermine le projet de territoire qui définit les règles à appliquer en termes d'habitat et d'aménagement. Ces règles devront être appliquées dans le cadre du PLU intercommunal.

Le Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen a maintenant défini les modalités d'organisation de l'enquête publique du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Cette enquête se déroulera **du lundi 9 janvier 2017 au vendredi 10 février 2017** inclus. Pendant toute sa durée, le dossier peut être consulté :

- Sur le site internet du SCoT du Pays du Bocage Vendéen : <http://scotpaysbocagevendéen.proscot.fr/>
- Dans les 4 lieux d'enquête suivants, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :
  - au siège du *Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen*, 2 rue Jules Verne, 85250 Saint-Fulgent,
  - à la *Communauté de communes Terres de Montaigu*, 35 Avenue Villebois Mareuil, 85600 Montaigu,
  - à la *Communauté de Communes du Pays de Chantonnay*, 65 Avenue du Général de Gaulle, 85110 Chantonnay,
  - à la *Communauté de Communes du Pays des Herbiers*, 6 Rue du Tourniquet, 85500 Les Herbiers.

Le public pourra consigner ses observations sur les registres prévus à cet effet. Les observations peuvent également être adressées à M. le Président de la commission d'enquête par voie postale : *Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen*, 2 rue Jules Verne, 85250 Saint-Fulgent ou par courriel : [enquetescotbocagevendéen@gmail.com](mailto:enquetescotbocagevendéen@gmail.com).

Les commissaires enquêteurs se tiendront à la disposition du public dans le cadre de permanences aux lieux, jours et horaires suivants :

- *Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen* : Le 09/01/17 de 9h à 12h, le 19/01/17 de 14h30 à 17h30 et le 10/02/17 de 13h30 à 16h30
- *Communauté de Communes du Pays des Herbiers* : Le 09/01/17 de 14h30 à 17h30, le 25/01/17 de 9h à 12h et le 03/02/17 de 14h30 à 17h30
- *Communauté de Communes du Pays de Chantonnay* : le 10/01/17 de 9h à 12h, le 25/01/17 de 14h30 à 17h30 et le 10/02/17 de 14h30 à 16h30
- *Communauté de communes Terres de Montaigu* : le 13/01/17 de 14h30 à 17h30, le 18/01/17 de 9h à 12h et le 06/02/17 de 9h à 12h

Des informations supplémentaires peuvent être demandées au Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen, 2 rue Jules Verne, 85250 SAINT-FULGENT (tél : 02 51 43 81 61)

Le rapport et les conclusions et avis motivés de la commission d'enquête seront consultables par le public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique dans chacun des lieux d'enquête ainsi que sur le site internet du SCoT du Pays du Bocage Vendéen.

## Au livre ouvert

C'est le nom retenu pour la bibliothèque de Tiffauges. Nous tenons à remercier les Teiphaliens pour leur participation active à ce choix.

La bibliothèque est libre d'accès pendant les périodes d'ouverture :

- le **mercredi de 18h à 19h**,
- le **vendredi de 16h30 à 18h**,
- le **samedi de 10h30 à 12h**.

La bibliothèque est un service public géré par une équipe de bénévoles.  
\*\*\*\*\*

Date à retenir : le **samedi 28 janvier 2017** : **portes ouvertes** de toutes les bibliothèques du réseau de 10 à 12h

Comme l'an passé, nous organisons un **défi lecture** qui se déroulera du 27 janvier au 9 avril. Cette animation s'adresse aux enfants scolarisés en CM1/CM2. C'est l'occasion pour les jeunes de lire des ouvrages de littérature pour la jeunesse de genres variés, de jouer en équipe et de gagner des lots. C'est la chance de rencontrer des auteurs de littérature pour la jeunesse lors du Printemps du Livre.

Une **réunion d'informations** aura lieu le **vendredi 27 janvier** de 16h45 à 17h15 à la bibliothèque, 1 place de l'Église. Les inscriptions se feront le vendredi suivant le **3 février 2017** à partir de 16h30.

Si vous aimez lire, participez au **Prix des lecteurs** : 5 livres à lire, 1 livre à choisir. L'objectif est de faire découvrir 5 romans de littérature contemporaine. Pendant une période de 7 mois, les lecteurs s'engagent à lire les romans sélectionnés et à les classer par ordre de préférence.

Nous souhaitons agrandir notre équipe de bénévoles pour **travailler sur des projets** :  
-le portage de livres pour les personnes en perte d'autonomie  
-l'installation d'une boîte à livres  
-la mise en place d'une animation destinée aux bébés et enfants non scolarisés...

Vos idées seront aussi les bienvenues.

À très bientôt,  
L'équipe de bénévoles.



**PORTES OUVERTES  
DES 12 BIBLIOTHÈQUES**

02 51 63 06 06  
[www.biblio.mortagne-vendee.fr](http://www.biblio.mortagne-vendee.fr)

**Pays de Mortagne**  
Communauté de Communes  
La Seine Passionnément !